

## ***COMPTE RENDU CONSEIL DU 29/09/2023***

**PRÉSENTS** : Coulon, Nirascou, Bielle, Armand, Pasquier, Jouaneton, Galey, Broué (arrivé à 20h45)

**EXCUSES** : Souveille, Pujol, Barrau, Raymon.

**ABSENT** : Albert

20h45 Questions du public

→ Comment vont s'organiser les composteurs obligatoires sur la commune à partir de janvier 2024 ?

\* Les composteurs seront gérés par la comcom qui en a la compétence.

La technicienne sitcom donnera prochainement toutes les explications sur ce dossier.

Des composteurs vont être à la vente pour les particuliers et plusieurs seront installés à divers endroits sur la commune, notamment sur la place de la poste, à l'ancien et au nouveau cimetière.

→ Quand sera fait le planning sur l'occupation du gymnase pour les clubs sportifs ?

\* Nous avons reçu le planning des groupes scolaires il y a quelques jours donc une réunion pour les clubs sportifs et les associations va être programmée la semaine prochaine.

→ M. D. prend la parole pour présenter son projet d'installation de panneaux solaires en vue de produire de l'électricité à but personnel.

Pour concrétiser ce projet, il doit faire l'acquisition d'une parcelle de 1,50m de large sur 30m de long à la campagne d'en bas sur la commune de Seix.

M. D. veut construire un mur de 2m de haut et un préau sur lequel seront posés les panneaux photovoltaïques afin d'alimenter la maison et les dépendances.

Plusieurs propositions des élus sont faites à M. D. pour installer les panneaux à d'autres endroits sur la terrain mais d'après les études et pour raisons personnelles (toiture de la maison insuffisante, ne souhaite pas abattre les fruitiers ou détruire des bâtiments existants), ce n'est pas possible.

M. D. rappelle aux membres du conseil que si son projet est refusé par celui-ci, il sera reporté de plusieurs années.

Après échanges il est proposé un vote à bulletin secret pour l'acquisition de la parcelle.

Cette proposition est acceptée par Madame la Maire.

→ Est-ce que les acquéreurs du village de la Souleille vont revendre les chalets à des particuliers ?

\* Oui, ils seront vendus rénovés.

### **21H35 DÉBUT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Approbation des comptes rendus du 05/04/2023, du 31/05/2023 et du 30/06/2023.

#### **1<sup>er</sup> point :**

vote à bulletin secret à la demande d'un élu.

Vote : 8 pour : 4 contre : 3 abst : 1

Suite au vote, il est expliqué à M. D. que le géomètre doit passer avant le début des travaux.

M. D. a des difficultés à comprendre la procédure et veut commencer les travaux dès le lundi 2 octobre 2023.

Madame la Maire lui rappelle qu'il n'a pas le droit de construire sur un terrain qui ne lui appartient pas.

#### **2ième point :**

vote : 8 pour : 8 contre : 0 abst : 0

#### **3ième point :**

vote : 8 pour : 8 contre : 0 abst : 0

**4ième point :**

vote reporté car pas le prix du m<sup>2</sup>.

**5ième point :**

vote reporté par manque d'information.

**6ième point :**

vote : 7 pour : 6 contre : 1 abst : 0

Madame Coulon ne prend pas part au vote, elle est membre de l'association du patrimoine seixois.

**7ième point :**

vote : 8 pour : 8 contre : 0 abst : 0

**8ième point :**

vote : 8 pour : 8 contre : 0 abst : 0

**9ième point :**

vote : 8 pour : 8 contre : 0 abst : 0

**10 ième point :**

vote : 8 pour : 8 contre : 0 abst : 0

**QUESTIONS DIVERSES :**

La responsable du cinéma demande un double de la clé du cinéma en cas d'oubli à Foix de celle-ci.  
\* un double est disponible en mairie seulement.

Un habitant de Couflens de Betmajou demande que la mairie remette en marche un néon situé à proximité de sa maison.

Demande de plusieurs habitants de Azas de rallumer le lampadaire sur la place.

Un point sur les différents éclairages de la commune doit être fait sous peu avec les administrés.  
Pour info, le château sera bientôt éteint (mauvaise programmation de l'horloge).

M. T. , agent communal, a fait une demande écrite pour demander l'annulation de sa disponibilité pour convenance personnelle de 2 mois (du 1<sup>er</sup> octobre 2023 au 30 novembre 2023).

Sa demande a été acceptée par tous les membres du conseil.

Le remplaçant de M. T. , M. C., est maintenu en poste jusqu'au 30 novembre 2023 afin de renforcer l'équipe technique qui va avoir un surcroît d'activité (travaux allée de la poste, goudronnage, nettoyage du cimetière....).

Demande de mettre la rue de la Caoussade piétonne en rappelant qu'elle se situe dans la zone de rencontre à 20kms => acceptée

Demande pour la route de Castéras de la mise en place d'un panneau de voie sans issue=> acceptée

Suite à la pétition concernant la vitesse excessive à l'entrée de Seix, coté Col de la Core, qu'est ce qui va être fait puisque l'essai de la chicane n'a pas été concluant ?

\* des réflexions sont en cours

Pour info, la vitesse est en baisse de 20kms/h en entrant dans le village par Oust.

Problème d'installation « sauvage » de panneaux publicitaires.

-proposition d'utiliser la chaussée comme zone de publicité en écrivant au sol (possible dans la zone à 20).

Si le PNR fait un contrôle sur la commune, les commerçants qui ne respectent pas la réglementation risquent de prendre des amendes.

Courrier fait à la pizzeria du Haut Salat (route d'Espagne) pour lui demander d'enlever ses panneaux publicitaires du trottoir.

Courrier fait « au chaudron » (palce Gaston Toureille) pour lui demander d'enlever sa boîte aux lettres ainsi que son panneau qui gênent les piétons.

La pancarte du marché du dimanche des producteurs et celle de la rôtisserie gênent l'accès au trottoir ( angle du pont direction route d'Espagne).

Octobre rose :

Que pouvons nous organiser en si peu de temps sachant que pour cette année toutes les activités sont programmées.

Contacteur l'association « bel horizon » pour nous associer à leurs actions.

Le 19 octobre un spectacle cabaret est organisé à Saint giron, les élus vont s'inscrire.

Réflexion sur la transition écologique car tous nos locaux sont situés sur la zone des bâtiments de France.

-impossible d'installer des panneaux photovoltaïques.

Profiter du programme « village avenir » pour obtenir de l'ingénierie afin d'être conseillée sur les travaux à effectuer pour améliorer notre consommation.

M . P . , enseignant à l'école de Soueix, a écrit un livre sur les valeurs de partage et d'entraide.

Il a le projet pour notre territoire de cohabitation citoyenne.

Aller vers le citoyen en réaménageant la cour de récré et les salles de classe.

Seront inclus dans ce projet 4 écoles, le collège de Seix, l'IME de Eychel, le LEC, la médiathèque et la communauté de communes.

L'éducation nationale soutien ce projet et va donner une aide financière.

Les communes seront sollicitées :

1ière année : 0€

2ième année : 200€

3ième année : 1000€

## **FIN DU CONSEIL MUNICIPAL 23H15**

Le 16 octobre 2023

Vote : POUR : CONTRE : ABSTENTION :

Les membres du Conseil Municipal ayant approuvé le compte-rendu :

NIRASCOU Hélène, Maire	ALBERT Joachim absent	ARMAND Wally	BARRAU Pascal absent	BIELLE Georgette
BROUE Christian	COULON Catherine	GALEY Charles	JOUANETON Philippe	
PASQUIER Alexandra	PUJOL Guillaume absent	RAYMON Patrick absent	SOUVIELLE Carole absente	

